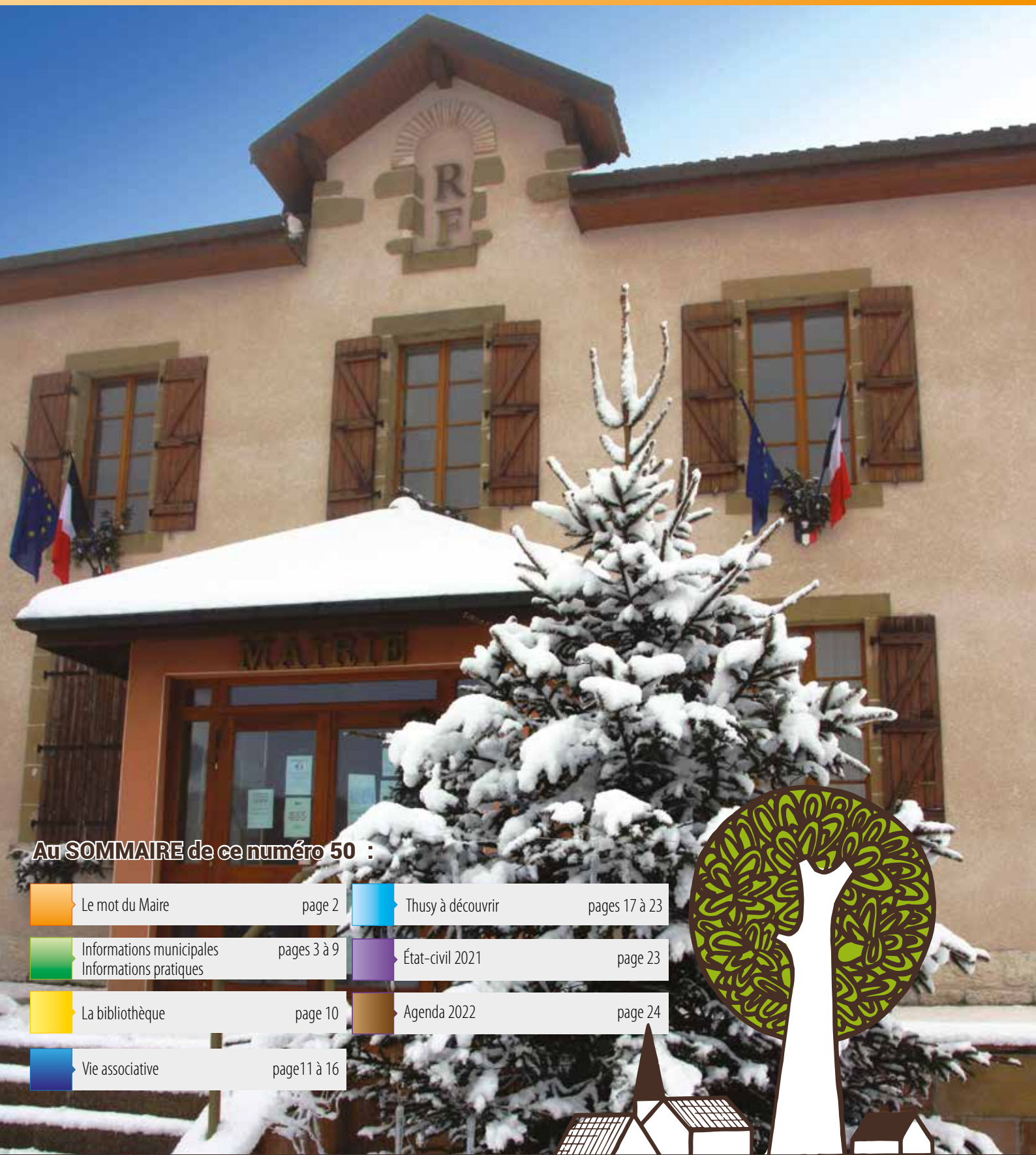


LE TILLEUL



Au SOMMAIRE de ce numéro 50 :

Le mot du Maire	page 2	Thusy à découvrir	pages 17 à 23
Informations municipales Informations pratiques	pages 3 à 9	État-civil 2021	page 23
La bibliothèque	page 10	Agenda 2022	page 24
Vie associative	page 11 à 16		



Chères Thusiennes, chers Thusiens,

Dans cet édito, je ne retiendrais que les bonnes nouvelles de l'année écoulée.

Tout d'abord un grand merci à nos différentes associations. Elles ont fait preuve de suffisamment d'ingéniosité pour s'adapter aux conditions si particulières de ces douze derniers mois, et permettre ainsi à notre village de vivre presque normalement.

Merci à tous les bénévoles pour leur disponibilité, leur travail, leur implication, et la réussite de toutes leurs manifestations. Les associations contribuent à maintenir la qualité de vie et la bonne humeur de notre village, et nous réservent d'ores et déjà de beaux événements pour 2022.

Merci également à tout notre personnel communal.

Il a su, dans un esprit d'équipe et de solidarité, faire preuve d'un sens de l'adaptation et de l'initiative peu communs, face à l'adversité d'une réglementation changeante et d'une organisation matérielle en perpétuel remaniement. Chaque agent, au secrétariat, dans les services périscolaires ou techniques, a manifesté à chaque instant et dans toutes les situations, son intérêt pour le bien commun, en ne négligeant aucun effort.

Ces derniers mois, pour répondre aux besoins toujours croissants de notre commune en plein développement, de nouvelles personnes ont complété nos équipes. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Pour satisfaire à leurs aspirations professionnelles ou personnelles, d'autres nous ont quitté. Nous les remercions et leur souhaitons de belles réussites.

Un clin d'œil à toute l'équipe enseignante, qui dans cette période difficile a dû s'adapter au mieux et toujours dans l'intérêt de nos enfants.

Après les dernières élections, l'équipe municipale s'est rapidement mise au travail.

De nombreux dossiers ont été finalisés. (Abris de bus / Nouveaux supports de communication / Défibrillateurs / Réhabilitation et renforcement de chaussées / Lancement des travaux du terrain multisport, etc...).

Vous découvrirez certains des projets encore à réaliser dans les pages de ce bulletin.

Grâce à l'équipe de la "commission communication" particulièrement efficace et inventive, vous pouvez suivre tous les projets et les informations concernant notre commune sur notre nouveau site thusy.fr et mensuellement si vous êtes abonnés à la lettre d'information.

Je suis particulièrement fier et satisfait de travailler avec cette nouvelle équipe municipale, où chaque membre collabore, débat et s'investit positivement et avec expertise dans chaque projet, avec un sens des responsabilités et

de l'intérêt collectif permanents.

Merci à tous pour ce travail d'équipe.

J'en profite pour préciser, que des poubelles complémentaires ont été installées dans les abris de bus, ainsi qu'au pied de l'escalier principal de l'entrée de l'école.

J'en appelle à tous les jeunes de notre village, ainsi qu'à la responsabilité éducative de leurs parents, pour qu'ils ménagent la propreté et les biens communaux, tout particulièrement en ne laissant traîner aucun déchet en dehors des boîtes à ordures, et en respectant l'interdiction stricte de ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école.

Le respect de ce devoir élémentaire du "savoir vivre ensemble", réglera je le souhaite, les incidents récurrents de ces derniers mois, et facilitera le travail de nos agents, tout en leur apportant la preuve de notre gratitude méritée.

Dans le cadre de l'intercommunalité, nous travaillons sur beaucoup de projets. Certains sont prioritaires pour ce mandat. Vous pouvez les trouver sur le site de Rumilly Terre de Savoie, ou sur les éditos que vous recevez.

Je n'oublie pas nos aînés. Le repas de début d'année, moment si convivial où l'on a l'occasion de se retrouver, d'échanger, de danser, a dû être reporté une nouvelle fois. Gageons que les conditions seront plus favorables pour que nous l'organisions de nouveau à la fin de cette année 2022.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes et les familles touchées par ce «virus», ou par une maladie, ou qui ont perdu l'un de leur proche.

Je remercie chacun d'entre vous, au nom du Conseil municipal et en mon nom pour la confiance que vous nous témoignez à chaque instant.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Belle année 2022, avec plein de belles choses à venir,

Joël Mugnier

Le site internet fait peau neuve



Depuis septembre 2021, le site de la mairie a évolué vers une interface plus facile d'utilisation afin de vous permettre de trouver un maximum d'informations pouvant vous être utiles. Comme tout nouvel outil numérique, des évolutions pourront être apportées au fil du temps.

N'hésitez pas à répondre à un questionnaire accessible sur la page d'accueil pour donner vos impressions et vos éventuelles remarques sur cette nouvelle version.

www.thusy.fr

Décisions du conseil municipal :

• Conseil du 28 janvier 2021

- ✓ Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 %
- ✓ Autorisation du Maire à se porter partie civile dans le cadre d'une affaire de construction illégale
- ✓ Adoption de la convention avec le centre de loisirs « les 3 p'tits points »
- ✓ Conventionnement avec le CAUE pour l'urbanisation des terrains Laplace

• Conseil du 25 mars 2021

- ✓ Annule et remplace n°1-2021 – Autorisation des dépenses d'investissement
- ✓ Tarifs du service de restauration scolaire pour la rentrée 2021
- ✓ Organisation des postes et modification du tableau des effectifs
- ✓ Modification des statuts de la Communauté de communes
- ✓ Convention épicerie solidaire

• Conseil du 8 avril 2021

- ✓ Adoption du compte de gestion 2020
- ✓ Adoption du compte administratif 2020
- ✓ Affectation du résultat 2020
- ✓ Vote des taux d'imposition 2021
- ✓ Adoption du budget primitif 2021
- ✓ Consultation de la commission scolaire pour l'analyse des offres du marché public de restauration scolaire

• Conseil du 20 mai 2021

- ✓ Remerciement départ d'un agent municipal
- ✓ Attribution des subventions aux associations et participation caisse des Ecoles 2021
- ✓ Budget Principal 2021 DM n°1
- ✓ Budget Principal 2021 – Remplace délibération n°14-2021 pour erreur matérielle

• Conseil du 8 juillet 2021

- ✓ Règlement et tarifs de location de la salle d'animation rurale
- ✓ Conventions « Au fil Urba »
- ✓ Attribution du marché de fournitures de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire

- ✓ Attribution du marché des abribus
- ✓ Règlement de la bibliothèque
- ✓ Motion de soutien aux communes forestières de France
- ✓ Consultation du groupe de travail terrain multisports pour le marché public du terrain multisports de l'école

• Conseil du 16 septembre 2021

- ✓ Instauration du régime de déclaration préalable pour les ravalements de façades sur tout le territoire communal
- ✓ Instauration du régime de déclaration préalable pour les clôtures sur tout le territoire communal
- ✓ Autorisation donnée au Maire de déposer une demande de permis de construire ou de déclaration de travaux au nom de la commune
- ✓ Demande de subvention au titre du CDAS 2021
- ✓ Demande de miroir routier 1942 route de la Combe
- ✓ Sécurisation les Closets – adoption du devis d'Énergie et services de Seyssel
- ✓ Exercice du droit de préférence pour la parcelle cadastrale B 635 au lieu dit Sallongy
- ✓ Organisation des postes de rentrée 2021
- ✓ Mise en place d'une indemnité forfaitaire pour frais de déplacement
- ✓ Réforme de l'exonération de 2 ans de TFPB (Taxe foncière propriétés bâties) sur les nouvelles constructions
- ✓ Délibération rectificative 36-2021 suite à une erreur matérielle

• Conseil du 28 octobre 2021

- ✓ Convention relative à la participation de la commune de Thusy au transport des enfants en situation de handicap organisé par les associations pour se rendre en IME
- ✓ Attribution du marché du terrain multisports de l'école
- ✓ DM n°2 – Ajouts de crédits en investissement
- ✓ DM n°3 – Ajouts de crédits en fonctionnement
- ✓ DM n°4 – Transfert de crédits en fonctionnement
- ✓ Renforcement des Closets – Adoption du devis d'Énergie et services de Seyssel
- ✓ Modalités de prises en charge des frais de mission, de stage et de formation

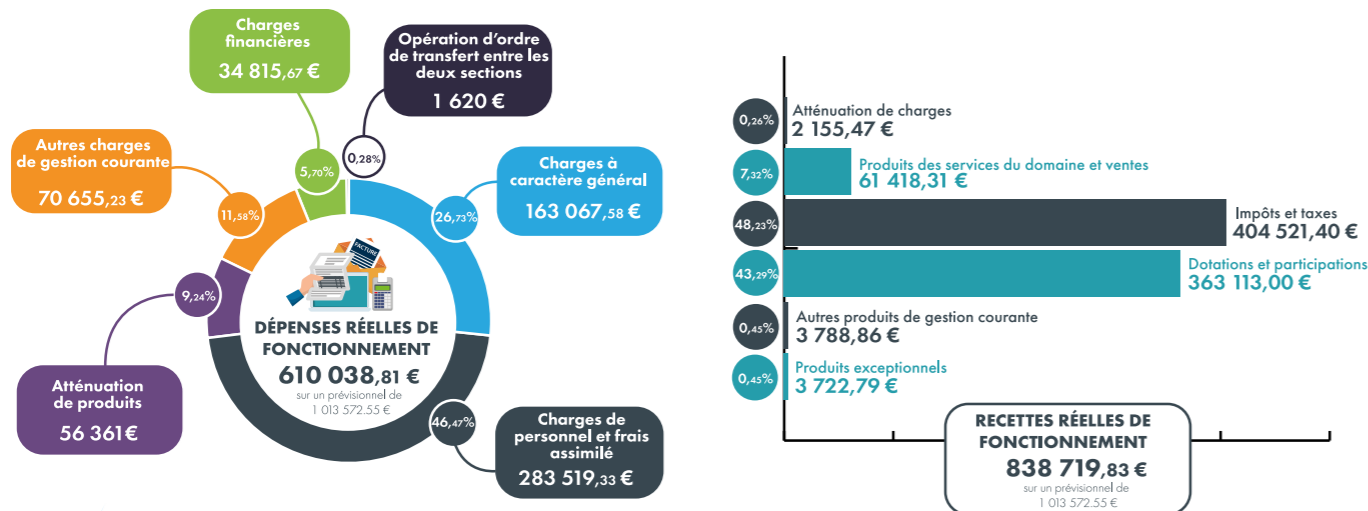
• Conseil du 2 décembre 2021

- ✓ Rétablissement de bornes parcelle B801 au lieudit « les Biolettes » - Adoption du devis de Daviet Bisson, géomètre expert

Budget de la commune

Les documents budgétaires ont été adoptés par délibération du 8 avril 2021.
Ces données retracent l'exécution comptable de l'année 2020 par le compte administratif.

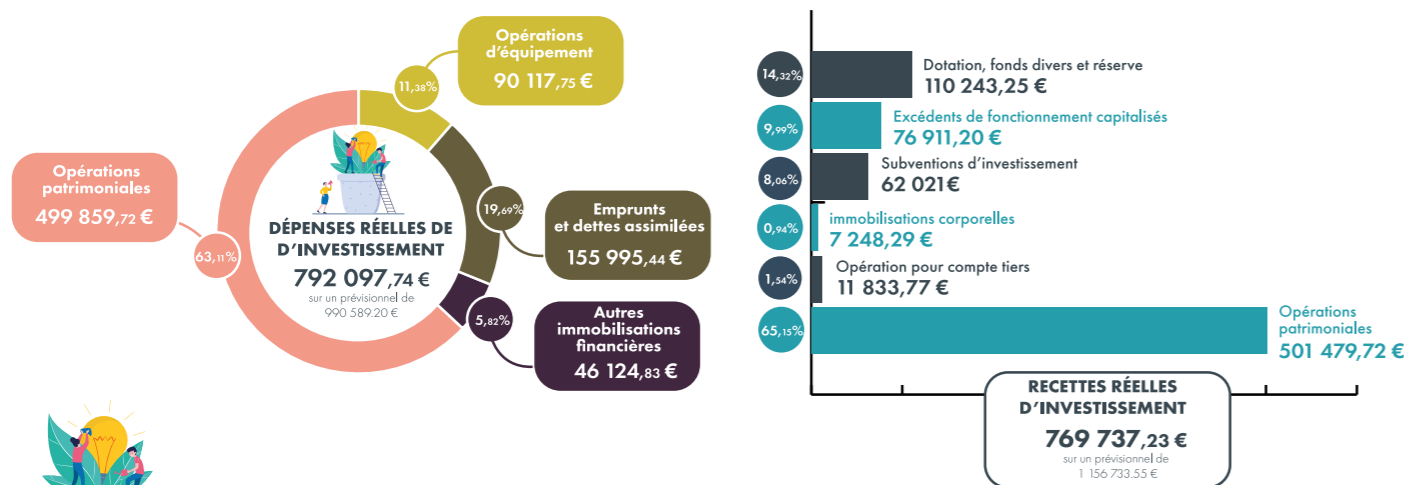
Le budget de fonctionnement de l'année 2020



Budget prévisionnel 2021

Dépenses de fonctionnement : 904 800 € Recettes de fonctionnement : 904 800 €

Le budget d'investissement de l'année 2020



Budget prévisionnel 2021

Dépenses d'investissement : 715 438,11 € Recettes d'investissement : 801 552,57 €

Les principaux investissements de l'année 2021



Le personnel communal

Nous remercions une nouvelle fois l'ensemble de notre personnel communal, qui par sa bonne volonté et son esprit d'équipe, continue inlassablement durant ces mois difficiles, de faire preuve d'un sens de l'adaptation, et d'une bonne volonté sans faille au service de notre commune et de ses citoyens.

Pour répondre aux besoins des enfants et aux attentes de la population, de nombreux agents ont pris part à des sessions de formation, ou au renouvellement d'agrèments complémentaires spécifiques : utilisation de produits phytosanitaires, agrément accompagnateurs des transports scolaires, etc. Une majorité d'entre eux a pu suivre une formation aux premiers secours.

Les «entretiens professionnels annuels» ont permis aux

agents de dialoguer individuellement avec Monsieur le maire et l'adjoint en charge du personnel. Chacun a pu exposer sa situation, ses ambitions et ses besoins. Il en résulte le constat dominant, d'une solidarité, d'un sens aigu de l'adaptation, et d'une confraternité marquée par une ambiance de qualité entre tous les agents.

Comme en chaque fin d'année, une rencontre entre tous les élus, les membres du personnel et leurs conjoints, s'est tenue au restaurant «Le Marylin» à Vallières. Dans une ambiance chaleureuse, détendue et conviviale, cette rencontre a renforcé encore davantage la collaboration et les échanges constructifs entre tous, dans l'intérêt des habitants et tout particulièrement des jeunes de notre village.

Secrétariat mairie :

Emilie BULLE / Camille CARETTI

Agents techniques :

Jean Pierre ANGELLOZ-NICOUD / Jacques MOSNIER.

Agents ATSEM :

Catherine BEAUD / Cathy DIGITELLO / Christelle BATIGNE

Agents responsables cantine et ramassage scolaire :

Valérie MARTIN / Anne MOSNIER

Agents d'entretien, école, mairie, locaux communaux :

Anne MOSNIER / Joëlle GENTINA / Corinne BUSSON / Caroline COLETTE-PARISI

Agents de service de cantine et récréations périscolaires :

Valérie MARTIN / Anne MOSNIER / Joëlle GENTINA / Corinne BUSSON / Jacques MOSNIER

Agents de service garderie :

Catherine BEAUD / Corinne BUSSON



LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Abris de bus

Plusieurs abribus ont pris place dans différents hameaux de la commune. Les emplacements ont été choisis en concertation avec la commune et le service transport scolaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie. Merci aux différents propriétaires pour la mise à disposition de quelques mètres carrés nécessaires à l'installation de ces abribus scolaires (des conventions ont été établies entre les propriétaires et la commune). Il est envisagé par la suite, la réalisation de passages protégés et la pose de panneaux de signalisation afin de sécuriser le déplacement des enfants.



Le cimetière

Un point d'eau supplémentaire a été installé au cimetière, ainsi que l'évacuation des eaux pluviales de l'allée centrale. D'autres travaux de rafraîchissement sont prévus. Une solution de désherbage rapide et efficace est également à l'étude.

Travaux électriques de Planchamp



Des aménagements sur les lignes électriques haute tension sur le secteur « Planchamp » ont permis en concertation avec « Service et Energie de Seyssel » de mettre en place un enfouissement de plusieurs réseaux électriques et téléphoniques, de réaliser un abribus ainsi qu'une plateforme pour les containers poubelles.

Installation de défibrillateurs

Deux défibrillateurs ont été installés, un à la mairie et l'autre à l'école côté salle des fêtes.



Horaires de la Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

lundi : 14h à 18h - mardi : 9h à 12h
mercredi : 14h à 17h - jeudi : 9h à 12h

Permanence de Monsieur le Maire :

Il reçoit uniquement sur rendez-vous

accueil@thusy.fr - Tél. 04 50 69 67 51

Entretien de la voirie

Un débroussaillage et un élagage des voies communales et des chemins ruraux par une entreprise sont réalisés chaque année.

Nous rappelons que chaque propriétaire est tenu d'entretenir ses haies, arbres ou arbustes pour éviter les débordements sur la chaussée. Cet entretien est primordial pour une meilleure circulation des cars scolaires, des engins de déneigement, des convois agricoles et des camions.

Entretien des massifs de fleurs du Chef-lieu



Mme Angelloz-Nicoud, prend soin des bacs à fleurs autour de l'église et nous la remercions.

Suite aux intempéries de mai / juin

Suite aux fortes pluies sur plusieurs semaines, certains réseaux d'eaux pluviales n'arrivaient plus à évacuer le flux. Résultat : une quantité importante de limon s'est accumulée dans nos fossés. L'intervention des employés communaux, aidés d'une entreprise de Travaux publics a été nécessaire afin de remettre en forme ces fossés et canalisations à l'aide de pelleteuses.

RÉTROSPECTIVE DES MANIFESTATIONS

Fête de la musique

La Fête de la musique s'est déroulée le samedi 3 juillet à Thusy : le public a répondu présent et le centre bourg a pu retrouver de l'animation et de la gaieté. Cette manifestation est le fruit d'une collaboration entre la municipalité, Thusy Animation, Thusy Café et tous les bénévoles qui ont œuvrés pendant plusieurs mois dans l'ombre pour un spectacle haut en couleur.

Le show (presque 100% Thusien) a commencé par l'école de musique de Thusy (EMAA Espace de Musiques Actuelles Actives), suivi de Lounès et les petits joueurs (compositions originales rock français), puis le collectif de jeunes chanteurs AVEAM, FETISH, LUMIA, RMT sur les arrangements de AWAY records (Rap, Pop urbaine), Jonathan CADOUX et ses musiciens (artiste auteur de musique urbaine) et pour finir Vibration Rock (Pop Rock) avec des reprises survitaminées des années 80 à aujourd'hui) : ils ont clôturé cette fête en beauté.



Nettoyage de Printemps



La matinée s'est déroulée le samedi 22 mai dès 8 heures sous le soleil. Petite mobilisation cette année, mais nous constatons une diminution du volume de débris jetés aux abords des axes principaux. Cependant nous déplorons quelques dépôts d'encombrants comme cette épave de vélo posée à côté des poubelles.

Forum des associations



Dimanche 12 septembre avait lieu le marché des producteurs ainsi que le forum des associations. Version simplifiée dans le contexte sanitaire toujours tendu, les associations de la commune ont pu présenter leurs activités et échanger avec un public venu nombreux, le soleil était aussi de la partie.



Le broyage des branchages

Les journées de broyage de végétaux continuent à être pratiquées sur la commune, deux fois par année (En 2021, elles ont eu lieu le 24 avril et le 13 novembre). Le broyeur à végétaux est prêté par la Communauté de Communes. Les employés communaux sont mobilisés pour la manipulation afin d'assurer les opérations en toute sécurité.

Ce service est mis à la disposition de l'ensemble des habitants. Malgré la gratuité et la proximité, nous déplorons le peu de participation au fil des années. Il est néanmoins important de faire perdurer ce type de service !



Cérémonie du 11 novembre



Lors de la 103^e commémoration de l'armistice de 1918 qui met fin à la première guerre mondiale, les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise devant un monument aux morts orné de nouveaux arbustes. La cérémonie s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié devant la mairie.

L'école de Thusy

154 élèves
DES EFFECTIFS EN HAUSSE



Maternelles 53 élèves		Elementaires 101 élèves	
26 élèves 17 PS / 9 MS Céline Jacquemier	27 élèves 22 GS / 5 MS Natacha Bousson	25 élèves 13 CP / 12 CE1 Evelyne Boyer	25 élèves 12 CE2 / 13 CM1 Laurence Piot
		25 élèves 16 CE1 / 9 CE2 Sandrine Riard + Célia Bonnel	26 élèves 10 CM1 / 16 CM2 Anthony Bousson

Direction : Sandrine RIARD

Course longue

Après un entraînement de 6 semaines où les enfants ont appris à se connaître et à s'autoévaluer (mesurer son endurance et ses capacités physiques) ... l'équipe a fait le choix d'emmener les 4 classes élémentaires à Rumilly afin de maintenir les courses dans l'esprit de l'USEP. Une centaine d'enfants ont donc participé à la course longue au terrain de rugby de Rumilly, avec l'aide de parents qui se sont impliqués en masse pour encadrer l'organisation. À l'issue de la course de Rumilly, 7 enfants ont été sélectionnés pour la finale de secteur à Motz puis 4 pour la finale départementale à Machilly. Bravo à tous et particulièrement à Enzo, Nolhan, Lison et Roan pour ce beau palmarès.

Ski nordique

Pour rester dans le sport, 4 sorties de ski sont prévues en janvier du CP au CM2 à la station de Saint François de Sales.

Côté culturel

Un cycle cinéma et spectacle a débuté et s'étalera sur 2022. Tous les élèves iront à Rumilly, voir 3 films d'animation « Art & Essai » au cinéma «Les Lumières» ou un spectacle au Quai des Arts.

DÉCOUVREZ

La bibliothèque



EN CHIFFRES

Sur année 2019



▶ **2 700** livres + **500** prêtés par Savoie-Biblio

▶ **6** bénévoles + **3** occasionnelles

2 ont suivi la formation de Savoie-Biblio
qui nous a fait passer de "lieu de lecture" à "B3" ce qui veut dire ?

permet d'avoir accès, entre autres choses, à des subventions.

▶ **230** personnes inscrites + **147** scolaires



▶ **4 500** entrées dont **140** accueil de classes

▶ **10 000** prêts dont **7 000** aux scolaires.

▶ Portage de livres au Club de l'amitié



1 fois par mois

▶ Portage de livres à domicile

pour des personnes ne pouvant pas se déplacer (sur demande).

▶ Informatisation prévue fin 2021 - début 2022



La vie de la bibliothèque pour cette année 2021 a encore été affectée par la covid.

- La permanence du samedi a été maintenue
- Notre activité plus fluide, nous a permis de préparer le projet d'informatisation : visite de 4 bibliothèques afin de nous aider au choix du logiciel.

Nous remercions Jacques DUFOUR, qui a pris en charge la responsabilité du projet.

À partir de novembre, les ateliers scolaires ont repris. Pascale JACQUEMIN et Karen STRADY, conseillères municipales assurent les permanences des ateliers dans une démarche bénévole.

- En octobre, reprise de l'atelier mensuel au Club de l'Amitié
- À partir de janvier 2022, reprise de la permanence du mercredi (16 h à 18 h)

L'équipe remercie Gaëlle SAMBUCHI qui se retire après une présence de 2 ans et demi.



ST EUSEBE • THUSY • VAULX • NONGLARD

3 P'tits Points :

Grandir en s'amusant avec les 3 p'tits points !

Après une année encore mouvementée, 2021-2022 commence sous les meilleurs auspices pour l'association 3 p'tits points :



- Un bureau en transition avec toujours autant de motivation de la part des parents bénévoles soucieux du bien-être et de l'épanouissement de vos enfants.
- Une équipe d'animation soudée, dynamique et bienveillante, renforcée par une 3^e animatrice.

Nous accueillons les enfants scolarisés de 3 à 11 ans de **Thusy, Vaulx, St Eusèbe et Nonglard** dans les différentes écoles des communes partenaires.

• Le centre de loisirs intercommunal

Les centres sont ouverts du lundi au vendredi, 1 semaine par période de petites vacances scolaires (Toussaint, Hiver et Printemps), ain-

si que 3 semaines en juillet pendant les vacances d'été.

L'accueil des enfants se fait de 8h à 18h (17h30 dans le contexte épidémique actuel, en raison des règles sanitaires en vigueur).

Un thème est proposé chaque semaine, il est le fil conducteur de nombreuses activités. Les enfants profitent aussi des plaisirs « nature » que nous offre notre belle campagne ainsi que d'une veillée. Chaque semaine de centre, une sortie découverte est proposée dans la région, lac d'Annecy, grand parc d'Andilly, les aigles du Lemman, etc... Quand le contexte sanitaire le permet !



• Accueil périscolaire du mercredi

Une vingtaine d'enfants sont accueillis à l'école de Vaulx tous les mercredis en période scolaire. Un projet pédagogique validé a été mis en place, faisant appel aux ressources locales et à des intervenants bénévoles. Et cette année, monstres, ours, mammouths et bien d'autres sont à l'honneur !

En 2022, nous vous attendons :

- A Nonglard du 14 au 18 février 2022 téléporté au temps des châteaux forts et des chevaliers.
- A Thusy du 18 au 22 avril 2022 pour s'initier aux arts du cirque.
- A Vaulx du 11 au 29 juillet 2022 pour explorer l'Amérique !

Inscription et contact sur notre site www.3ptitspoints.org ou par mail à info@3ptitspoints.org





Le club de l'amitié :

Le 26 juillet 2021, le club de l'Amitié a réuni ses adhérents pour la première fois depuis 18 mois. Tout a commencé par une belle balade en Vallée Verte agrémentée des baboleries de l'Irmande qui a fait éclater les rires dans le car, tout au long du parcours. Et c'est encore avec beaucoup de plaisir que tous se sont retrouvés le 24 octobre à la salle d'animation rurale où là encore les rires et les chansons ont accompagné un délicieux repas. Entre temps, au cours de l'assemblée générale du 14 octobre, le comité s'est renouvelé.

Odile Gilbert, présidente, et Raymond Mollard, trésorier, ont présenté leur démission après près de 12 ans de bons et loyaux services.

Ils sont désormais remplacés par Evelyne Pinard, compagne de Michel Revillard, qui prend la présidence et par Georges Mollard qui devient trésorier.

Odile Gilbert prend le poste de secrétaire, Raymond Mollard, celui de trésorier adjoint, Marie-Thérèse est vice-présidente. Michel Revillard entre au comité comme membre actif.

Avec 12 membres, le comité est désormais au complet.

L'effectif du club est de 74 adhérents et les réunions continuent à se tenir deux jeudis après-midi par mois.



I love English ! I love learning !



Play - Sing - Enjoy learning

Depuis maintenant 13 ans, notre association My Thusy Is Rich propose aux enfants de la grande section de maternelle au CM2 de s'initier et d'approfondir leurs connaissances en anglais dans la joie et la bonne humeur, grâce à un apprentissage ludique et positif adapté à chaque âge.

Après une année décausée par le contexte sanitaire, notre chère professeur d'Anglais, Sarah Mimouni, sans qui rien ne serait possible, toujours fidèle à son plaisir d'enseigner et de transmettre cette belle langue, est heureuse d'accueillir 35 enfants répartis en 6 groupes de 5 à 7 élèves chacun.

Forte de 30 ans d'expérience, Sarah propose une méthode s'appuyant sur des jeux, des chansons, des poésies et audiobook pour les plus grands ; sans oublier le partage et surtout les dialogues ! Et ce, toujours dans la bonne humeur, pour familiariser les oreilles de nos petites têtes blondes aux sonorités, rythmes et accents de cette langue universelle. Exceptionnellement, et jusqu'à nouvel ordre, tous les cours se dérouleront au domicile de Sarah. Tout ceci a pu être mis en place grâce aux parents toujours volontaires et solidaires que nous remercions sincèrement.

Learning is going on with My Thusy is Rich !

Informations : mythusyisrich@gmail.com



THUSY CAFÉ

Une année 2021 en demi-teinte pour THUSY CAFÉ.



Après un début d'année difficile avec les restrictions qui se sont succédées, nous n'avons pas pu ouvrir le bar du vil-

lage, ni même proposer le service minimum de la vente de pains et de journaux. Nous regrettons également de ne pas avoir pu offrir la chasse aux œufs du dimanche 4 avril pour les enfants de Thusy, ni le marché des enfants prévu le dimanche 9 juin.

Mais dès que les règles se sont assouplies, le bar de Thusy a ouvert de nouveau ses portes le 30/05/2021, le jour de la fête des mères. Bien sûr nous avons dû mettre en place des mesures drastiques pour répondre aux obligations exigées pour les lieux ouverts au public, en demandant les Pass sanitaires pour entrer dans le bar. Nous tenons à vous remercier de votre compréhension et d'avoir respecté ces contraintes.

Notre plus grande réussite pour 2021 est d'avoir maintenue la fête de la musique qui s'est déroulée le 03/07/2021. Une date qui n'a pas été choisie par hasard. Rappelez-vous : le 30/06/2021 le couvre-feu était enfin levé et nous avons tous envie et besoin de profiter des longues soirées d'été et ce fut une belle réussite. La météo a joué avec nous, il a plu toute l'après-midi mais le soleil a fait son apparition à 18h, juste pour souhaiter la bienvenue au public bien présent pour cette manifestation tant attendue.

En fin d'année, nous avons eu 2 beaux succès :

- **Le vendredi 19 novembre**: Soirée Beaujolais nouveau, une soixantaine d'amateurs ont répondu présent pour un moment agréable et convivial.



- **Le dimanche 12 décembre** : Marché de Noël, avec plus de 25 stands. Ce fut une vraie réussite. Le temps de saison était propice à la consommation de vin chaud !!

Pour 2022, nous proposons avec les réserves de rigueur, les événements suivants :

- Le dimanche 5 juin : le marché des enfants
- Le samedi 18 juin : la fête de la musique
- Le dimanche 11 décembre : le marché de Noël

Et surtout, en 2022 le bar fête ses 10 ans ; le 27 février. Malheureusement, vu le contexte sanitaire, il nous est compliqué d'organiser un quelconque moment festif ce jour-là.

Alors nous attendrons le mois de septembre et **les 10 ans du marché pour organiser une fête sur 3 jours, les 2, 3 et 4 septembre 2022.** Nous vous tiendrons au courant, mais notez déjà ces dates dans vos agendas.

À noter qu'au marché de Thusy, vous pouvez trouver les produits suivants proposés par les producteurs : légumes, fromages, boucherie et charcuterie, escargots, miel, chocolats, poissons, plantes aromatiques, œufs, pâtisseries, plats cuisinés.

Vous pouvez d'ailleurs trouver leurs coordonnées sur le site du café : <https://thusycafe.wixsite.com/thusycafe> Si vous avez quelques photos sympas qui illustrent les différentes manifestations, vous pouvez nous les transmettre pour faire vivre le site.

Enfin, **l'Assemblée générale** aura lieu, le vendredi 25 février à 20h à la salle des associations.

Si vous voulez rejoindre nos équipes, c'est le moment.

En attendant, gardez les gestes barrières et prenez soin de vous et de vos proches.

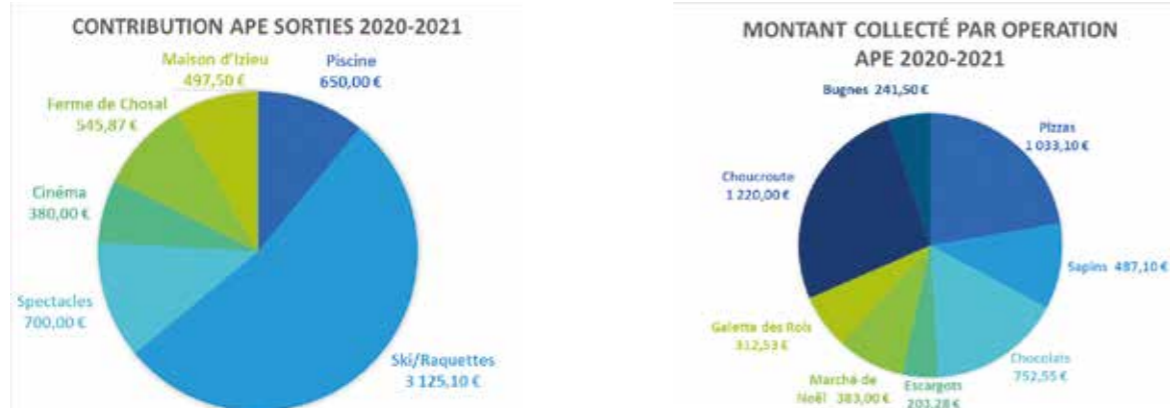
L'équipe de Thusy Café



APE THUSY :

Septembre 2020 - Juillet 2021

De nombreuses activités ont pu être réalisées à l'école grâce à l'aide de l'APE malgré la période Covid. Ce soutien financier essentiel a permis aux enfants de participer à moindre coût ou gratuitement à des sorties culturelles et sportives : spectacles, cinéma, ferme pédagogique, location de cars pour les différents déplacements, cours collectifs et locations ski, raquettes ...



Septembre 2021 - Septembre 2022

L'école a de beaux projets et de nouvelles idées pour cette année. L'augmentation du nombre d'élèves demande un budget plus important. Afin de pouvoir réaliser l'ensemble de ces activités, la directrice nous sollicite à hauteur d'environ **8 000€**. Pour réussir à collecter cette somme, plusieurs opérations sont organisées par l'APE.

Parents d'élèves, famille, voisins, amis, collègues peuvent contribuer d'une manière ou d'une autre.

Comment ?

- En donnant quelques heures de son temps ponctuellement pendant l'année (distribuer des flyers, tenir des stands, servir au bar, confectionner des objets, maquiller les enfants...)
- En participant à l'organisation d'un évènement
- En participant financièrement aux événements proposés et en faisant participer les amis, la famille, les collègues, les voisins ...
- En faisant un don à l'APE THUSY

Quelques dates à retenir pour 2022

Evénements	Date(s)
Vente tickets pizzas (Bona Forna) Vente à la demande	À partir de janvier 2022
Vente de galettes des rois	Début 2022
Choucroute à emporter	Courant mars 2022
Apéro APE (ouvert à tous)	6 mai 2022
Vente de tickets tombola (tous les lots sont les bienvenus)	mai-juin 2022
Fête de l'école 2022 (ouvert à tous) + tirage au sort tombola	25 juin 2022

UN GRAND MERCI

Aux habitants de Thusy pour leur participation,
 Aux parents et aux enfants pour leur contribution et leur participation,
 Aux différentes associations pour leur aide et leur participation,
 À l'équipe enseignante,
 Aux commerçants qui ont accepté de participer aux opérations.
 À la municipalité pour leur aide et leur soutien.



Voici le nouveau bureau APE Thusy : Jérôme Bosson (Président), Elodie Billant (Vice-présidente), Véronique Mhinat (Trésorière), Christelle Vanin (Vice-trésorière), Sophie Valgelata (Secrétaire), Adèle Laurain (Vice-secrétaire), Joëlle Golliet-Mercier (Communication) - Mail : thusy.ape@gmail.com



Thusy Animation

2020 Année blanche, 2020 Année noire, on n'avait pas trop le choix dans les teintes.

Pour 2021, on a repris un peu de couleur, timide certes mais un peu de couleur quand même et ça fait du bien.

Pour se remettre en forme Thusy animation a débuté la saison en participant activement à la fête de la musique le 3 Juillet en lien avec la municipalité et Thusy café, ce soir-là on a vu tellement de joie et de gaieté sur le visage des personnes qui s'étaient déplacées que cela nous a conforté dans nos décisions. Refaire vivre la commune comme avant mais en s'adaptant.

Alors le 14 Juillet, une nouvelle version de la Randonnée gourmande a permis à de nombreuses personnes de venir marcher à Thusy. Bravant un crachin digne d'une journée bretonne, n'hésitant pas à s'asseoir à des endroits mouillés pour manger le pique-nique proposé ce jour-là, plus de 240 personnes étaient présentes.

Maintenant l'automne arrive et nous savons que la journée savoyarde ne pourra se dérouler dans les conditions habituelles, nous ferons un repas à emporter, pas de pot-au-feu cette année trop difficile à transporter mais «les diots» c'est bien savoyard aussi.

Une nouveauté pour cette fin d'année, un concours de dessin destiné aux enfants dont les gagnants seront récompensés lors du marché de Noël le 12 Décembre. On espère voir sur ces dessins pleins de couleurs et de gaieté.

Nous souhaitons que nos animations plaisent aux habitants de Thusy et leur donnent envie de se joindre à nous pour partager de bons moments de convivialité.

Rendez-vous en 2022 sous de meilleurs auspices.



Espace de Musiques Actuelles Actives



Je me présente Salomé Morand. Je suis à la direction de l'EMAA « Espace de Musiques Actuelles Actives » depuis maintenant 7 années. Je suis titulaire du Diplôme d'État de professeur de piano jazz et enseigne également au conservatoire à rayonnement Intercommunale d'Annemasse.

La pédagogie me suit maintenant depuis 28 ans et il est important à mes yeux de proposer des cours de musique aux habitants de nos campagnes. L'accès à la culture me paraît indispensable aux yeux de tous.

Notre école a souffert suite au covid mais nous n'avons jamais baissé les bras et continuons à proposer des cours de guitare, de batterie et de piano. Nous espérons retrouver dès la saison prochaine une activité pleine de vie et de musique au sein de l'EMMA .

En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'années et au plaisir de vous retrouver

EMAA Espace de Musiques Actuelles Actives - 869 , Route de Bornachon 74150 THUSY
 emaa_ema@orange.fr - Association loi 1901 enregistrée sous le n°741002474 à la Préfecture de Haute-Savoie
 code APE : 8552Z ENS CULT -Direction : Salomé Morand



Comment est né Thusy en trail :

C'est, avant tout, une bande de copains qui un dimanche de février 2016, devant une bière au bar de Thusy, décide de relever un défi de taille, la « SaintéLyon ». Cette course nocturne se déroule début décembre. Elle relie St-Etienne à Lyon à travers la boue, le verglas sur une distance de 72 km avec environ 2000 m de dénivelé positif. Un pari un peu fou qui va aussi séduire mesdames. Elles courent la SaintExpress : 46 km avec 1000 m de dénivelé positif. C'était parti pour 9 mois d'entraînement...

Christophe, le plus expérimenté en la matière coache l'équipe afin de l'amener au niveau pour le jour J. Et à raison de 3 entraînements de 2h30 par semaine, et 240 km par mois, tout le monde passera la ligne d'arrivée (7 h d'effort pour les 44 km contre 8 h 45 à 10 h pour les 72 km). De cette aventure est né le groupe « RTT 74 » (Running Team Thusy 74).

Depuis, ils courent, ils courent les RTT : le trail de Monteynard (40 km avec 2600 m de dénivelé positif), l'Échappée belle (84 km avec 6100 m de dénivelé positif), la CCC (Courmayeur Champex Chamonix : 100 km 6100 m de dénivelé positif), la Montagn'hard (108 km, dont 8050 m de dénivelé positif), l'UTMB (170 km avec 10 000 m de dénivelé)... Et même à l'étranger : la Swisspeaks (100 km avec 6200 m de dénivelé positif) et le Montreux Trail festival (Suisse), et l'impressionnant UTAT au Maroc (Ultra Trail du Haut Atlas : 105 km et 8000 m de dénivelé positif). Rien ne les arrête, même pas la neige, avec les trails blancs... ils courent toujours : Trail blanc du Semnoz, Trail de l'aigle blanc à Manigod et le trail de la fée blanche à Margeriaz.

Participer à tous ces évènements demande du temps et une préparation physique pendant de longs mois.



(À titre d'exemple : pour se préparer à des courses de montagne de plus de 70 km, il faut compter 2000 km de parcours sur nos beaux sentiers, 80 000 m de dénivelé positif et pas moins de 4 paires de baskets par an.)

C'est une véritable passion ! Avec une devise : **La course, c'est la récompense de toutes les heures d'entraînement, du temps passé loin des tiens. Alors tu ne dois jamais abandonner, c'est la course qui doit te foutre dehors !**

C'est cette passion que les RTT 74 ont décidé de partager. Nouveau défi en 2019 ; remettre du sport sur la commune.

Ils créent l'association « Thusy en Trail » et reprennent, en partie, la « Ronde des Devins », un évènement qui existait de 2006 à 2011, en l'adaptant à leur expérience de trailers.

Le 6 octobre 2019, 250 coureurs participeront au 12 km (300 m de dénivelé positif) et une cinquantaine d'enfants se partageront sur les 2 distances proposées. Une grande réussite possible grâce à l'aide de Thusy Café, Thusy animation, de la mairie et des bénévoles. En 2020, avec la COVID, il n'y aura pas eu d'évènement. Mais, le 3 octobre 2021, la 2e édition comprenant 2 parcours adultes a pu se dérouler : 120 participants pour les 12 km (300 m de dénivelé positif), et 100 pour les 24 km (avec 850 m de dénivelé).

Aujourd'hui, cap sur 2022 : « Coureurs novices ou expérimentés, bénévoles, rejoignez-nous pour cette belle journée de sport sur la commune ! » À chacun son tracé ou son poste, dans la bonne humeur, avec une équipe d'organisateur solidaire et enthousiaste !

Quand un métier devient une passion pour le moins singulière...

Habitant de Thusy depuis 2017, André MILOUDI est Independent Funeral Planner (Organisateur de Funérailles Indépendant).



Étant devenu papa à 20 ans il entre rapidement dans la vie active. Il a, tout d'abord, fait plusieurs petits jobs avant de tomber sur une annonce d'emploi, d'une société funéraire à Paris, et de décrocher le poste de chauffeur-porteur en 1996. Pour cet emploi il devait également effectuer la tâche de pré-

paration de cercueils. N'ayant aucune expérience dans ce domaine, il a eu dans un premier temps quelques appréhensions.

Il s'est assez vite familiarisé avec le métier du funéraire et ses premières inquiétudes se sont rapidement estompées. Cette profession est devenue pour lui comme une évidence, une passion, une vocation. C'est depuis cette période qu'il a commencé son parcours professionnel dans le funéraire.

Les aléas de la vie ont fait qu'il est venu vivre en Haute-Savoie et travailler dans un autre secteur professionnel, tout

en exerçant en activité complémentaire pour une agence de Pompes Funèbres.

Aussi, tout au long de son parcours il a exercé bon nombre d'activités dans le domaine du funéraire, d'agent spécialisé de funérarium à maître de cérémonies, en passant par assistant funéraire et autres.

Il a exercé ses différentes activités, auprès de quelques entreprises de Pompes Funèbres à Paris, ce qui lui a permis de connaître plusieurs façons de travailler et d'évoluer dans cette profession. Il a très souvent été sollicité pour ordonnancer de grandes cérémonies religieuses et laïques dans des éminentes églises, paroisses et cimetières. Il a eu donc l'opportunité de côtoyer et d'accompagner des artistes et de belles personnes de tous milieux et toutes confessions.

Ayant véritablement le besoin constant d'apporter gracieusement de la satisfaction aux gens, le désir de révéler sa passion et de l'exprimer selon ses convictions, il décide en 2020 de créer sa société « FOLLOWING LIFE Sarl » et a obtenu par la Préfecture de Police de Paris son habilitation pour exercer le métier de FUNERAL PLANNER. Le métier est très développé dans les pays anglo-saxons mais n'en est encore qu'à ses débuts dans l'Hexagone, il a pour but de proposer aux familles endeuillées de les aider, les conseiller et les soulager dans cette douloureuse épreuve, qui est la perte d'un être cher, par un accompagnement personnalisé. Afin qu'elles se consacrent exclusivement à leur deuil et ne pas avoir à subir les contraintes d'une organisation complexe d'obsèques.

Laurent Desile : la passion des lunettes

Opticien depuis 30 ans, il habite Thusy depuis 2009.

Après la vente de son magasin de la Balme de Sillingy en mai 2020, il décide d'aménager un atelier de fabrication de lunettes au fond de son garage à Sallongy.

Il s'est amusé à restaurer des vieilles machines récupérées à Oyonnax (berceau de la lunette) tel que, pantographe Vaucher, ménisqueuse ou touret à polir...



Les montures sont fabriquées avec de l'acétate de cellulose (3/4 fibres de coton et 1/4 plastique) qui offre une infinité de couleurs.

Son activité d'opticien à domicile lui permet de se consacrer pleinement à cette passion très envahissante !



Avoir 10 ans en 1955 à Thusy



Dans cet article portrait, nous sommes allés à la rencontre d'André Berthet, habitant de la commune depuis toujours, pour vous faire découvrir ce à quoi ressemblait la vie d'un enfant de 10 ans en 1955 à Thusy.

De quoi réveiller quelques souvenirs pour certains et peut-être étonner les plus jeunes.

- Où vivais-tu lorsque tu étais enfant ?

Je vivais en haut du hameau de Pesey (aussi nommé Pesay) dans une maison encore existante aujourd'hui. J'avais l'habitude de voir du monde, car en plus du travail à la ferme, mes parents tenaient un café et une épicerie. L'été les gens venaient danser et parfois même sur la terrasse.

- Où se situait l'école à cette époque ?

L'école actuelle n'existait pas encore, mais il y avait deux écoles sur la commune : une au Chef-Lieu (bâtiment de l'ancienne mairie ou se trouve à présent Thusy Café) et l'autre école était au hameau de Sallongy. Je faisais partie des enfants qui allaient à celle de Sallongy.

Et bien entendu je m'y rendais à pieds, car nous n'avions pas de voiture. Je me souviens que les premières voitures sont arrivées à Thusy vers 1952, mais il y en avait très peu. Et le transport scolaire n'existait pas.

- Comment l'école était-elle organisée ? Était-ce différent d'aujourd'hui ?

Certaines choses étaient différentes.

Tout d'abord, à Sallongy nous étions dans une classe unique, tous niveaux mélangés : du CP jusqu'à fin d'étude, soit des enfants âgés de 6 à 14 ans. À l'école de Thusy il y avait deux salles de classe. L'année scolaire commençait début octobre et se terminait au 14 juillet. Cela permettait ainsi aux enfants d'aider leurs parents aux

travaux de la ferme. De plus, la semaine d'école était composée de 5 jours complets : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi. Le jeudi était le jour de repos.

Après l'école primaire, certains allaient au collège. Quant aux autres comme moi, nous restions encore quelques temps à l'école primaire pour pouvoir passer le fameux certificat d'études. Il fallait travailler dur pour cet examen et la maîtresse gardait parfois bénévolement des élèves après les cours pour les aider à se préparer au mieux.

Pour les plus jeunes, lorsqu'ils avaient un travail bien fait, ils recevaient un bon-point, et avec 10 bon-points ils obtenaient une image. Par contre, un enfant pas sage pouvait être puni en allant « au piquet », ou dans le couloir, ou encore même... à la cave pour les plus terribles !

Mais lorsque j'étais enfant, il y avait aussi des ressemblances avec la vie des écoliers d'aujourd'hui. Par exemple, nous aussi à l'école nous avons des moments de détente dans la semaine : le samedi après-midi c'était jour de bibliothèque et nous avions la possibilité d'emprunter un livre pour le lire à la maison.

- Fallait-il s'habiller d'une certaine façon pour aller à l'école ?

Oui, chaque élève portait une blouse d'écolier, souvent de couleur grise ou noire.

Avant de rentrer en classe, la maîtresse frappait des mains et nous devions nous mettre en rang deux par deux et en silence. Ensuite elle faisait l'inspection de nos mains et parfois même de nos pieds en nous faisant quitter chaussures et chaussettes ! Il fallait être propre pour aller à l'école. Il faut dire qu'à cette époque très peu de familles avaient une salle de bain et encore moins l'eau chaude : il fallait faire chauffer l'eau sur la cuisine à bois.

- À quoi ressemblait le matériel scolaire ?

Pour écrire nous avions une ardoise et une craie, mais aussi un porte-plume et un encrier encastré dans le pupitre. Au début l'encrier était en porcelaine, puis plus tard en métal. Avec la maîtresse, nous fabriquions nous-même l'encre en mélangeant de la poudre avec de l'eau. On était loin des stylos à bille...

- Existait-il des élèves « de service » pour certaines tâches ?

Oui bien sûr ! À tour de rôle, nous devions balayer la classe, nettoyer les tableaux, les WC extérieurs, préparer le bois pour allumer le feu le lendemain, monter le charbon, vider les cendres du fourneau...

Avant les grandes vacances d'été, il fallait effectuer le grand nettoyage. Cela consistait à sortir les tables, les gratter avec un morceau de verre pour enlever les taches

et l'ancien vernis. Ensuite il fallait passer une ou deux couches de vernis. Il fallait aussi nettoyer le plancher et les vitres de la classe.

Ce sont pour moi de bons souvenirs.

- Tout cela semblait très fastidieux ! Te restait-il du temps pour jouer ?

Oui, pendant la récréation nous jouions aux billes et les filles à la marelle ou à la corde à sauter.

Il y avait aussi d'autres jeux comme « colin maillard », le ballon prisonnier, et d'autres jeux comme des danses et rondes : « Le fermier est dans son pré », « Dansons la capucine », etc.

Les soirs d'hiver dans le village de Pesey, nous vidions de l'eau sur le chemin en pente pour que cela gèle durant la nuit. Le lendemain on s'amuse à glisser et faire de la luge dessus. Je me souviens du voisin qui nous grondait quand il nous voyait faire ça ! Il venait même se plaindre auprès de nos parents... Il faut dire que nos bêtises étaient dangereuses pour lui lorsqu'il devait passer à pieds en portant son bidon de lait sur le dos.

- En parlant de glace, à quoi ressemblaient les hivers à Thusy ?

Il y avait beaucoup plus de neige qu'aujourd'hui ! Avec mes frères et sœurs nous ne construisions pas vraiment d'igloo comme les enfants d'aujourd'hui : il suffisait de creuser dans les congères sur le chemin derrière la maison. Il y en avait une telle hauteur qu'il était facile de creuser des galeries dedans !

À l'école, nous avons l'habitude de faire de la luge dans le pré d'à côté à l'heure de la récréation. À ce niveau-là, c'était bien moins strict qu'aujourd'hui.

Je me souviens aussi de l'alambic qui venait à Thusy chaque hiver. Il distillait les fruits pour faire de la « gnôle » et c'était l'occasion de faire la fête autour avec la cuisson des saucisses dans le marc, etc.

Il y avait aussi l'association paroissiale qui organisait une représentation théâtrale durant l'hiver, avec les personnes qui souhaitaient participer.

- L'association paroissiale ? La religion avait-elle une place importante au quotidien ?

Cela dépendait des familles, mais on peut dire que d'une façon générale elle tenait quand même une place importante dans la vie des gens.

Contrairement à la plupart des enfants de mon âge, j'ai grandi dans une famille non croyante, mais certaines choses étaient quasiment obligatoires ! Comme tous les enfants scolarisés à Sallongy, j'avais cours de catéchisme tous les mardis soirs après la classe avec

l'abbé Duret qui venait à bicyclette dans une maison du hameau. Parfois c'était Monique Cruz qui venait le remplacer. Le jeudi matin, avec mes camarades nous nous rendions au Chef-Lieu pour assister à la « petite messe » à l'église. Ensuite nous avions cours de catéchisme à la cure (bâtiment de l'actuelle mairie).

- Te souviens-tu des anciens commerces de Thusy ?

Oui, il y en avait plusieurs autrefois et l'on avait même des commerces ambulants :

- l'épicier Paul Fossoux (qui avait aussi le magasin à son domicile)

- le boulanger Fernand Fossoux

- le boucher Louis Dulat (qui avait aussi la station essence, le café, et l'épicerie à son domicile)

- et le crémier Henri Desgeorges.

Il y avait aussi un petit café à Croisonnaz, et le café-épicerie de mes parents à Pesey, mais ça j'en ai déjà parlé. Je me souviens que les gens payaient parfois en faisant du troc, avec des œufs par exemple.

Au Chef-Lieu il y avait même un bureau de poste et le receveur s'appelait Mr Traversier. La distribution était faite par ses soins pour la partie basse de la commune, tandis que d'autres facteurs se sont succédés pour les autres circuits : Messieurs Mestrallet, Bouclier (avec le triporteur), Francis Dujourdy, Joseph Cadoux, André Revillard qui faisait les remplacements, etc. Les facteurs faisaient leurs tournées soit à pied, soit à bicyclette, jusqu'à l'arrivée du cyclomoteur.

- On peut dire que le Thusy que tu connaissais enfant était très différent du village actuel, non ?

Oui oui, ces deux époques sont très différentes. Il faut dire qu'il y a eu de nombreuses évolutions technologiques, qui nous ont apporté beaucoup plus de confort au quotidien.

Mais d'un autre côté, la vie d'autrefois était plus calme, c'était moins la course qu'aujourd'hui.

À nous à présent de nous souvenir qu'il est parfois important de savoir prendre le temps...

L'AGRICULTURE SUR NOTRE COMMUNE

Le lait

Nous avons sur la commune plusieurs exploitations agricoles (7) qui ont chacune, comme fil directeur, la production de lait.

La plupart des exploitations sont composées en GAEC (Groupe-ment Agricole d'Exploitation en Commun), et possède de 25 à 120 vaches laitières. Le lait produit est récolté tous les matins par des coopératives ou transformé directement à la ferme pour produire des fromages.

Ce lait est destiné à la fabrication de la tomme, fromage raclette et emmental.

Les vaches, principalement de race montbéliarde et abondance, pâturent les herbes de notre commune. Certains troupeaux de génisses ou de vaches sont montées en alpages à la belle saison.

L'alimentation des bovins est basée sur de l'herbe fraîche du printemps à l'automne complétée avec des céréales comme le blé, l'orge, l'avoine et le maïs. En hiver la base de l'alimentation est plutôt du foin de haute qualité issu des parcelles de la commune avec un complément vitaminé et minéral.

Toutes les exploitations ont fait le choix d'alimenter leur bétail en céréales auto-consommées c'est-à-dire qu'elles sont produites entièrement sur leur parcelle et consomme leur propre récolte de foin, hormis en temps de sécheresse ou malheureusement, elle n'est pas suffisante.



Les œufs

Nous avons aussi sur la commune une exploitation qui a pour principale activité la production d'œufs bio. Elle est composée d'environ 9000 poules pondeuses en contrat d'intégration avec une coopérative. Celle-ci fournit les poules pondeuses et leur alimentation (céréales, luzerne et féverole). Les poules originaires de France sont livrées à l'âge de 17 semaines pour 12 mois de ponte puis le cycle se termine par un mois de vide sanitaire. Afin de respecter la certification bio, il y a des normes drastiques. Chaque poule doit avoir une surface en herbe de 4 m² (soit 36 000 m² pour l'ensemble), avec une obligation d'un accès à l'air libre les 2/3 de la journée. Les trappes se ferment le soir de manière automatique pour ouvrir en début de matinée après la ponte. Avec 1 œuf par poule par jour, le ramassage s'effectue 2 fois par semaine par la coopérative donc pas de vente directe.

Evolution chez les agriculteurs

Autrefois, l'activité d'agriculteur était transmise de génération en génération dans l'ordre des choses alors qu'aujourd'hui, ce métier est devenu un choix et non une imposition. Maintenant la formation de plus en plus longue (BAC, BTS) est nécessaire pour la gestion d'une exploitation et permet d'obtenir plus facilement des aides. Des subventions sur différents niveaux, Europe, région, département peuvent être demandées, mais sont obtenues à la suite de créations de dossiers administratifs souvent denses et nécessitant un appui d'organismes payants. Un prévisionnel sur plusieurs années doit être établi et respecté, pour ne pas avoir de pénalités financières.

L'évolution du mécanisme et le regroupement de plusieurs associés dans une même exploitation (GAEC) permet d'améliorer la vie de famille et la vie privée.

L'évolution c'est aussi un cahier des charges draconien avec un ensemble de règles à respecter :

- Pas le droit à l'ensilage de maïs entier, mais l'ensilage de l'épi autorisé du 1er Octobre au 30 Avril
- Pas d'aliment fermenté,
- Pas d'ensilage d'herbe
- Obligation de 150 jours pâturés (donc herbe fraîche)

Les problématiques actuelles

Le réchauffement climatique a pour conséquence entre autres une sécheresse récurrente diminuant la production de fourrage, mais également la souffrance des animaux devant une telle augmentation de température. Les exploitations doivent également s'adapter pour le stockage de l'eau dans ces périodes difficiles.

Le monde agricole a traversé plusieurs crises ; vache folle, grippe aviaire, fraude à la viande de cheval...La concurrence étrangère dont la teneur du cahier des charges est moins stricte et des charges moins conséquentes, leur permet de vendre leurs produits à un cout faible. Ainsi l'état Français essaie de compenser ces différences par les aides.

Le prix du blé actuel est plus bas qu'il y a 40 ans, comme pour le prix de la viande qui a peu évolué chez l'agriculteur alors que chez le boucher le prix de la viande a fortement augmenté. Cette importante différence bénéficie aux intermédiaires et non aux éleveurs.

L'investissement est le reflet de l'évolution de l'exploitation, c'est un outil de travail et ce nouveau matériel appartient aux banquiers et non aux agriculteurs.

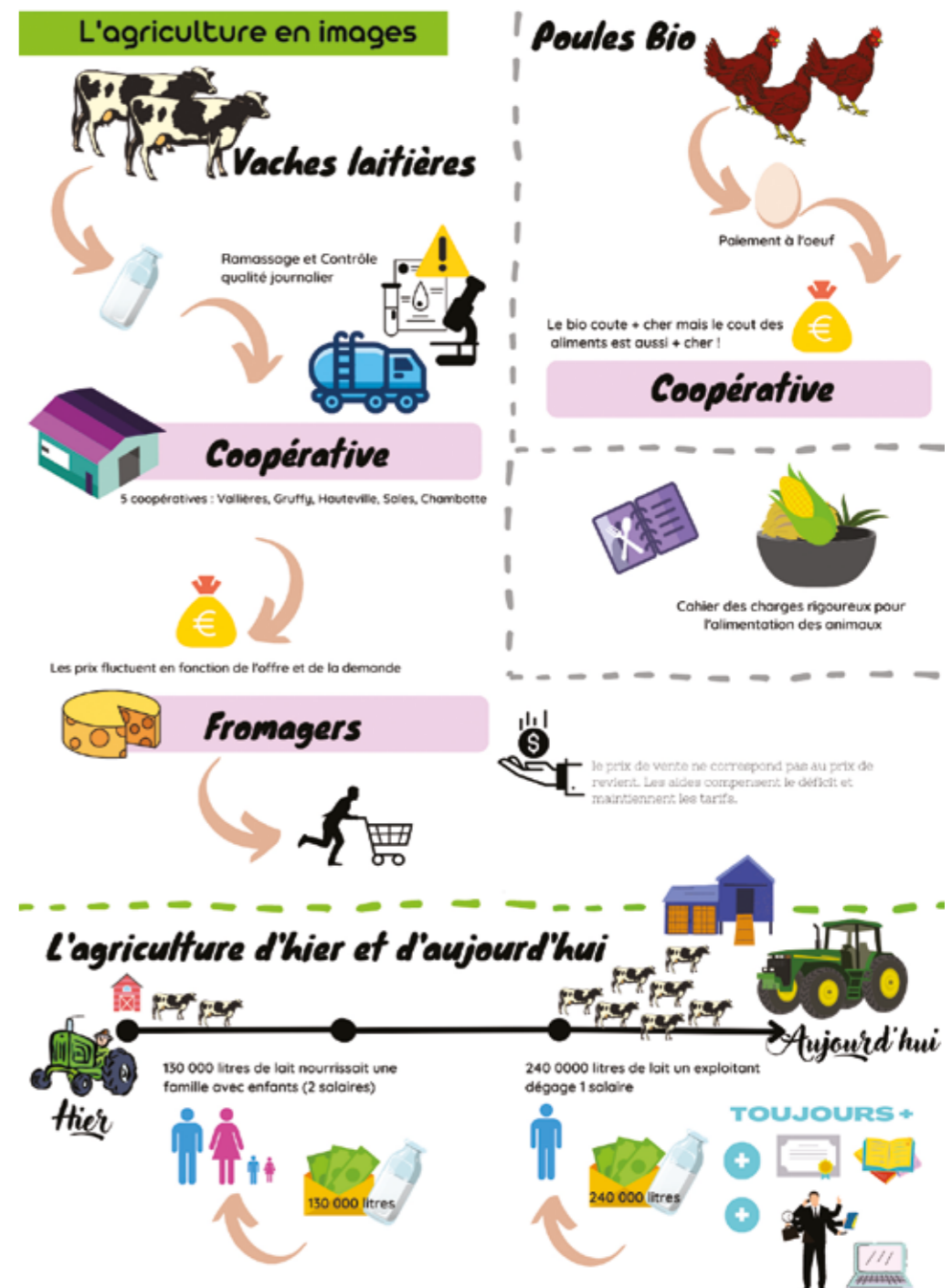
Le savoir vivre ensemble

Soutenir l'agriculture, c'est d'abord respecter les cultures au quotidien, faire attention lors de balades de bien refermer les clôtures, c'est aussi ne pas altérer les champs avec des véhicules motorisés de tourisme...

il existe également un phénomène récent moins connu : la néosporose. Cette une maladie transmise aux vaches via les déjections des chiens.

Dans nos campagnes et suite à l'augmentation exponentielle des zones périurbaines, l'alimentation des bovins souillée par les excréments de chien provoquent des avortements chez les vaches et les génisses et les rendent stériles.

Sans veau, la vache ne produit pas de lait et l'équilibre au sein de la ferme est très vite catastrophique en cas de contamination.



Un organiste à Thusy ?

Comme vous l'avez sûrement remarqué, de nombreux musiciens vivent sur Thusy, et parmi eux des jeunes parfois très talentueux. Tandis que certains se mettent à la guitare, d'autres se tournent vers des instruments plus atypiques. C'est le cas de Valentin BOCQUET, 14 ans, qui a choisi l'orgue comme instrument de prédilection.

Issu d'une famille de musiciens, c'est avant l'âge de 6 ans qu'il commence la musique. Il choisit alors le piano et suit pendant plusieurs mois des cours auprès de Salomé MORAND (école de musique de Thusy).

Quelques temps plus tard, alors qu'il assiste à une représentation dans l'église de Thônes, Valentin découvre la beauté de l'orgue. En effet, du haut de ses 6 ans, il n'a encore jamais vraiment entendu ce son. A l'issue du concert, l'organiste lui propose même d'essayer d'en jouer. Cette découverte est pour lui une révélation : la puissance de cet instrument le fascine ! Jouer de l'orgue lui procure plus de plaisir qu'un simple piano, et ce qu'il aime le plus c'est le fait de pouvoir mettre beaucoup plus de jeu que sur d'autres instruments.

Il décide ainsi d'apprendre à en jouer, et sa famille l'inscrit à l'âge de 7 ans au conservatoire d'Annecy. Entre cours d'instrument, formation musicale, pratique collective, et répétitions tous les soirs à la maison, il atteint la fin de premier cycle au bout de 3 ans.

En 2016, il joue son premier vrai concert à l'occasion de l'inauguration de l'orgue de l'église Sainte-Bernadette à Annecy. Puis Manigod et Cran-Gevrier en 2017.

Aujourd'hui, l'adolescent avoue avoir joué deux fois à la cathédrale de Chambéry et ne manque pas une occasion pour tester différents orgues : celui de Lille, Nantua, Vailly (où il rencontre le facteur d'orgue), Thônes, et La Clusaz. Il explique en effet que chaque orgue est très différent, que ce soit par la largeur des touches, le toucher, les jeux, etc.



Chez lui, c'est sur un orgue électronique à deux claviers et un pédalier qu'il joue, tandis que celui du conservatoire est un orgue à tuyaux. Pour toute représentation, il ne fait qu'une seule répétition sur l'instrument du lieu qui l'accueille, et ce le jour-même. Ce sont généralement des orgues à trois claviers et il arrive parfois qu'il manque une note pour les instruments les plus anciens ! Il faut donc savoir s'adapter en toutes circonstances.

Au niveau des styles musicaux, ce sont le baroque et le romantique qui lui plaisent le plus, avec une affinité particulière pour BACH. Valentin se souvient tout petit qu'il rêvait de pouvoir jouer la fameuse « Toccata et fugue ». Il avait pris pour habitude de l'écouter le soir avant de s'endormir, afin d'en connaître les moindres détails. Après l'avoir travaillé plusieurs mois sans relâche en 2019, il sait à présent interpréter brillamment cette œuvre. D'après lui bien sûr, il pense qu'il y aurait encore des points à améliorer...

Mais si un jour vous avez la chance de l'écouter et de le voir jouer, peut-être resterez-vous sans voix. Entre la puissance du son et la légèreté des doigts qui glissent (avec une facilité déconcertante !) sur le clavier, peut-être ressentirez-vous ce même émerveillement qui l'avait lui-même saisi il y a quelques années maintenant ?

Alors que Valentin prépare cette année son BEM (Brevet d'Éducation Musicale), vous songez probablement qu'il travaille à devenir organiste professionnel. Détrompez-vous ! Si vous lui posez la question, il vous répondra qu'il a d'autres projets en tête.

Ce jeune talentueux est bien décidé à devenir pilote d'avions de chasse et prépare cette année son BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) !

Nous ne pouvons que l'encourager et lui souhaiter de la réussite dans ce projet !

Ateliers au milieu des plantes aromatiques et médicinales

Dans le cadre de son activité et afin d'assurer un rôle de lien social sur la commune, pour casser la routine dans le partage, la Ferme de Thusy vous propose des séances de papote, chemin de la Mariotte à Pesey.

Tout au long de l'année 2022, la Ferme de Thusy va proposer, au moment des récoltes, des ateliers au milieu des plantes aromatiques et médicinales, afin de vous faire partager leur beauté, et les plaisirs de leurs saveurs, en particulierité pour le safran.

Les ateliers seront organisés à la ferme pour assurer l'émondage des plantes avant l'étape de séchage. Une étape importante, compte tenu de la qualité requise. Les fleurs ou feuilles sont détachées des tiges à la main. Nous conservons selon les souhaits de nos clients les capitules, les feuilles et tiges ou les racines. Cette étape doit être réalisée soigneusement afin que les plantes restent les plus entières possible, en particulier pour les tisanes, et que leur qualité soit ainsi préservée.



Pour la plupart des plantes (menthe, mélisse, guimauve etc.), l'émondage est effectué quand la plante est fraîche afin de limiter l'apport en éléments humides au séchoir, gagner de la place de stockage et préserver la qualité des plantes.

La ferme de Thusy propose des plantes aromatiques médicinales séchées en BIO pour les laboratoires Clarins, les herboristeries Ariès ou Messegué....

Ces ateliers sont limités à 8 participants. Ils seront organisés les après-midis, autour de thés et chocolats chauds, dans une ambiance conviviale et enrobée des senteurs des plantes.

Pour les personnes à mobilité réduite, nous pourrions envisager d'assurer des transports.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Madame Estelle Bazin-Musina au 06.23.59.79.69 ou Eric Carron au 06.87.13.42.88 ou encore par mail à : fermedethusy74@gmail.com.

La ferme de Thusy vous souhaite une très belle année 2022.

Eric Carron

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

- CZUPRYNA Oliwier 10 janvier 2021
- GEORGE Cassandre 16 janvier 2021
- FALAVIGNA-DUPAYS Brune 1 février 2021
- HARMAND Lylou 23 février 2021
- CHAUVEAU SITRUK Nahée 23 mars 2021
- DACHY Emma 16 avril 2021
- DACHY Sam 16 avril 2021
- RODRIGUEZ Eva 30 avril 2021
- HENAULT Lucie 5 mai 2021
- ABBATE Alicia 7 mai 2021
- BLANCHIN-FLORET COUDURIER Alban 2 juillet 2021
- EMOND PAQUET Romy 10 octobre 2021
- KHAZZAR Leyla 3 novembre 2021
- CARRIERE MAUGER Gabriel 14 novembre 2021



MARIAGES :

- MACRI Angélique & KHAZZAR Adlan 9 janvier 2021
- SAUVAN Sylvie & LY Houy 3 avril 2021
- DEBOEVERE Delphine & GIRAUD Mickaël 7 août 2021
- SANCTUS Sophie & DOS SANTOS Vitor 7 août 2021
- TAVERNESE Béatrice & DUTOIT Eric 25 septembre

DÉCÈS :

- PERRISSOUD Paul 3 janvier 2021
- BOCQUIN Marius 13 juillet 2021
- DECHENE Yvette 31 juillet 2021
- BOUCHET Denise 22 septembre 2021

Vous recherchez des assistant(e)s maternel(les) ?
 Avec un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental :
 accueil à son domicile d'un nombre d'enfants précisé par cet agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur.
 La liste des Assistant(e)s Maternel(le)s peut être obtenue auprès du Relais petite enfance (Trott&Cie), de la PMI (Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental) et des mairies.

AGENDA 2022



Courant mars	Choucroute à emporter	A.P.E	26 juin	Tombola	My Thusy is Rich
19 mars	Randonnée nocturne	Thusy Animation	10 juillet	Randonnée gourmande	Thusy Animation
9 avril	Journée de broyage	Municipalité	2 au 4 septembre	Fête des 10 ans du café	Thusy Café
10 avril	1 ^{er} tour des élections présidentielles	Municipalité	9 septembre	Apéro de rentrée	A.P.E
17 avril	Chasse aux œufs	Thusy Café	2 octobre	Trails de Thusy	Thusy en Trail
24 avril	2 ^e tour des élections présidentielles	Municipalité	23 octobre	Repas des aînés	Municipalité
6 Mai	Soirée apéro	A.P.E	30 octobre	Belote	Club Amitié
5 juin	Marché des enfants	Thusy Café	5 novembre	Journée de broyage	Municipalité
12 juin	1 ^{er} tour des élections législatives	Municipalité	11 novembre	Armistice	Municipalité
18 juin	Fête de la musique	Thusy Café	18 novembre	Beaujolois nouveau	Thusy Café
19 juin	2 ^e tour des élections législatives	Municipalité	27 novembre	Journée savoyarde	Thusy Animation
25 juin	Fête de l'école	A.P.E	11 décembre	Marché de Noël	Thusy Café

Cette Année



ThusyCafé

Fête ses

10
ANS

Du 2 au 4 septembre